

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte Rendu de la réunion du conseil d'administration du mardi 15 novembre 2016 à Montmarault

Absents excusés : Messieurs BERTHON André, COSTES José, DÉRET Jean, JOSSELIN Antonin

Présents :

Messieurs AUGER René, BAQUIER Maurice, BOYER Raymond, HENRY Jean-François, PLUME Jean, POURVOYEUR Michel, ROBERT-TRAHAN Alain, THUAULT Jean-Pierre, VERRON René, VILLECOURT Louis

Validation du compte rendu du conseil d'administration du 24 mai 2016

Monsieur le Président présente ce dernier.

Après discussion avec les membres du conseil d'administration présents, ce compte rendu est validé.

Présentation par Bon Plan Local du nouveau site internet

Monsieur le Président présente M. SERRE, responsable de Bon Plan Local et demande de présenter le site « www.bonplanlocal.fr ».

Le concept Bon Plan Local est né de la mise en place d'une application web destinée au développement local.

Ce site localise l'ensemble des informations des produits et des services proposés par les acteurs locaux que sont : les entreprises, les associations, les collectivités locales, les animations culturelles, le patrimoine et les habitants eux-mêmes.

Le développement de Bon Plan Local est assuré par un réseau d'animateurs indépendants.

Les principes :

- ouvert à tous,
- mutualisation des informations automatiques entre les différents partenaires,
- mutualiser les outils les plus modernes de webmarketing en mutualisant les coûts tout en assurant un accompagnement.

Il s'étend actuellement dans l'Allier sur les secteurs de Saint Pourçain sur Sioule, Bourbon l'Archambault. Des contacts sont pris sur le secteur de Moulins.

Le coût de notre inscription éventuelle serait de :

-72 € TTC à l'installation

-15 € TTC par an pour la conservation du nom de domaine.

Lors de l'installation il sera organisé une formation pour quatre administrateurs qui assureront les différentes mises à jour du site. Ce groupe serait constitué de Madame Véronique LASNIER, Monsieur François FRADIN de l'ADM03 et de messieurs René AUGER et Jean-Pierre THUAULT pour notre association.

Après discussion, les membres du conseil d'administration acceptent cette proposition et demandent à Monsieur le Président d'engager la procédure afin que notre association soit inscrite sur ce site.

Organisation du congrès 2017

Le congrès aura lieu le samedi 29 avril 2017 à la salle polyvalente de Vallon en Sully. Lors de ce congrès nous fêterons le vingtième anniversaire de la création de notre association.

Monsieur le Président informe le conseil d'administration que suite à sa demande Monsieur GODFRAIN, ancien ministre, ancien Maire de Millau, Président de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France a accepté de venir assister à notre congrès.

Monsieur AUGER présente l'avant-projet de l'organisation de cette journée.

Le congrès se déroulera durant la matinée. Il sera précédé du café de bienvenue offert par la municipalité de Vallon-en-Sully.

Durant le déroulement de ce congrès, il sera proposé aux invités et conjoints des congressistes de visiter le musée des maquettes animées situé à proximité de la salle polyvalente.

-horaire prévu de la visite 10h15 – 11h45

-prix indicatif 3, 50 € par personne.

Le repas de clôture sera préparé par Monsieur DESSEAUVES, traiteur. Le prix du repas y compris vins et café sera de 25 € par personne plus les frais des visites.

L'apéritif non compris dans le prix du repas sera servi à table.

Il sera également demandé au traiteur de préparer un dessert adapté au vingtième anniversaire de notre association. Le coût de ces adaptations non définis à ce jour sera intégré dans le prix du repas ou pris en charge intégralement ou partiellement par notre association.

Une coupe de champagne sera offerte aux congressistes et à leurs invités. Le coût de cette prestation sera pris en charge par notre association.

Nombre de personnes attendues environ 100

L'après-midi il sera proposé aux congressistes et à leurs invités qui le souhaitent la visite du château de Peuffeilhoux.

-durée de la visite 1 h 30 environ

-prix indicatif 6 € par personne

Nombre de personnes attendues : environ 60

Une réunion d'affinage de l'organisation de ce congrès aura lieu avec les différents intervenants le mardi 10 janvier 2017, selon la disponibilité de Monsieur le Maire de Vallon-en-Sully. Participeront à cette réunion Messieurs ROBERT-TRAHAN Alain, BAQUIER Maurice et AUGER René.

L'organisation de notre congrès sera définitivement arrêtée lors de notre prochaine réunion du conseil d'administration.

Convention ADM03/AAMAA

Monsieur le Président présente la convention de partenariat entre l'ADM03 et notre association.

Cette dernière a été acceptée par l'ADM03 (délibération du conseil d'administration du 1 juillet 2016).

Suite à notre décision de création du site internet, il sera nécessaire de compléter l'article 2 de cette dernière en précisant cette nouvelle prestation.

Après discussion avec les membres présents du conseil d'administration, il est décidé d'accepter cette convention.

Les membres présents du conseil d'administration souhaitent que Monsieur le Président de l'ADM03 puisse se libérer afin de signer cette convention lors de notre congrès du 29 avril 2017 en présence de Monsieur le Président de la FAMAF.

Compte rendu du congrès de la FAMAF

Monsieur le Président nous a représenté au congrès de la FAMAF qui s'est déroulé du 26 au 29 septembre 2016 à Montélimar.

Lors de ce congrès il a été abordé les points suivants :

- les conseils d'émulation civique
- les Mariannes du Civisme
- la communication

Et le phénomène internet avec le pouvoir considérable dans le monde et surtout auprès des jeunes à travers les réseaux sociaux.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

-demander aux ministères concernés leur appui afin de nous aider lors des interventions de témoignage dans les établissements scolaire et de formation.

-conforter notre opération des Mariannes du Civisme et notamment à l'occasion des élections présidentielles et législative de 2017.

-réaffirmer l'aide utile que les anciens maires et adjoints peuvent apporter dans les cérémonies d'intégration dans la nationalité française.

-mettre au point un contrat groupe avec les compagnies d'assurance couvrant la responsabilité civile des ADAMA et de leurs collaborateurs

-rappeler à tous les responsables politiques et institutionnels que la FAMAF veut répondre à trois défis, porter les valeurs républicaines, aider à éduquer les nouvelles générations et soutenir la francophonie dans tous les domaines.

Le prochain congrès aura lieu en 2018 à Bagnoles de l'Orne.

-----.

Présentation de la maquette du journal de notre association

Monsieur le Président présente la maquette de notre journal.

Elle comportera quatre pages avec un intercalaire qui reprendra notamment nos partenaires annonceurs.

Après discussion les membres présents du conseil d'administration valident cette maquette et missionnent les membres du bureau afin à tous nos adhérents ce journal avant la fin de l'année 2016.

Affaires diverses

Envoi du courrier de fin d'année 2016

Chaque adhérent de notre association recevra dans la deuxième quinzaine de décembre 2016 les documents suivants :

- le journal
 - l'appel à cotisation pour l'année 2017
- Et les vœux de Monsieur le Président.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le **Mercredi 1er février 2017 à Montmarault.**

La séance est levée à 13 h 00.